

Descriptif

Objet	:	Avenue Louis-Casai. Projet de requalification
Forme de mise en concurrence	:	Mandats d'étude parallèles, (SIA143)
Type de procédure	:	Sélective dans le but de sélectionner 3 équipes
Mandat	:	<ul style="list-style-type: none">– Architecte-paysagiste– Urbaniste– Ingénieur mobilité– Ingénieur civil– Ingénieur en environnement
Date de publication dans la FAO	:	14 décembre 2022
Délai de rendu	:	6 février 2023, avant 12h00 pour les candidatures 13 novembre 2023, avant 12h00 rendu des projets
Adjudicateur	:	Etat de Genève, Département des Infrastructures, Office cantonal des Transports - Direction régionale Lac-Rhône, Chemin des Olliquettes 4, Case postale 271 - 1211 Genève 8
Organisateur	:	Irbis Consulting SA, Rue des Vignerons 1A, CH-1110 Morges
Inscription	:	Par le dépôt du dossier de candidature
Simap	:	No de publication :1302059 Documents téléchargeables sur le site Simap
Communauté de soumissionnaires	:	Autorisée
Collège d'experts	:	Président M. Benoît Ziegler *, Ingénieur civil Dipl. EPF, Ingénieur en transports SVI / FSU, mrs partner ag – Zürich

Membres professionnels

Mme Marie-Hélène Giraud * Architecte-paysagiste FSAP, bureau Triporteur – Nyon

M. Marco Rampini *Architecte et paysagiste, bureau Atelier Descombes Rampini – Genève

M. Han Van de Wetering * Dipl. Ing. TU Städtebau, Architecte SIA, Atelier für Stadtbau GmbH - Zurich

M. Yves Delacrétaz * Professeur en mobilité et transports HEIG-VD, Ingénieur civil et Dr ès sciences techniques EPFL

Mme Maude Sauvain * Géographe, bureau Latitude Durable – Genève

M. Yves Bach *Ingénieur civil Dipl. EPFL, Directeur bureau EDMS – Petit-Lancy

M. Thierry Messenger, Ingénieur civil, master en économie, Directeur à l'Office cantonal des transports

M. Pascal Michel, Urbaniste, Directeur à l'Office cantonal de l'urbanisme

Membres non professionnels

M. Eric Cornuz, Conseiller administratif de la ville de Meyrin

M. Igor Moro, Chef de service aménagement (SAM) de la ville de Vernier

Mme Charlotte Malignac, Co-directrice du département de

l'aménagement des constructions et de la mobilité de la ville de Genève

M. Jean-Baptiste Ferey Secrétaire général adjoint du Département des Infrastructures du Canton de Genève

Suppléants professionnels

M. Stéphane Dubourg * Architecte – paysagiste DPLG, bureau LA/BA – Lyon

M. Guillaume Serra Ingénieur civil, Responsable de projet à l'Office cantonal des transports

Suppléants non professionnels

Mme Emilie Guibert, Déléguée à la mobilité de la ville de Vernier

Mme Marjorie Angehrn, Responsable de projets urbanisme de la ville de Meyrin

M. Laurent Leviez, Adjoint de direction technique au Service de l'aménagement du génie-civil et de la mobilité de la ville de Genève

Spécialistes conseils

Le Maître de l'Ouvrage fera appel à des spécialistes-conseils, qui ne se trouvent pas en conflit d'intérêts avec un ou plusieurs candidats, ni avec le Collège d'experts.

Organisateur

Mme Margot Clet, cheffe de projets, Irbis Consulting SA

M. Marc-Antoine Lioret, chef de projets, Irbis Consulting SA

Critères de sélection

- :
1. Compréhension des enjeux et description des intentions de projet (document 2.1)
 2. Deux références du bureau pilote (document 2.2)
 3. Quatre références libres des autres bureaux de l'équipe (hors pilote de l'équipe) (document 2.3)
 4. Méthodologie et organisation de l'équipe pluridisciplinaire lors du MEP et pour l'exécution du mandat (document 2.4)

Critères d'appréciation

- :
- Evolutivité et résilience du projet 2030-2050+ (en lien avec les changements de comportement de mobilité de la population)

Qualité de la structure spatiale et urbaine

- o Attractivité et confort des espaces publics pour tous les usagers
- o Lisibilité des séquences et cohérence d'ensemble
- o Insertion urbaine et dans le réseau d'espaces publics et semi-publics des quartiers voisins
- o Articulation avec les projets connexes, ainsi qu'avec la situation existante
- o Exploitation des espaces publics, utilisation rationnelle des espaces publics et polyvalence

Qualité du projet mobilité

- o Sécurité, sentiment de sécurité, confort et attractivité des déplacements à pied et à vélo
- o Progression aisée et fluide des transports publics avec priorité sur le trafic général (qualité de service)
- o Organisation et fonctionnalité du trafic TIM subsistant sur l'axe (transit communal et local, accès aux parcelles).

Qualité environnementale

- o Intégration des enjeux de transition écologique et du climat : Résilience environnementale du projet (gestion des eaux, végétalisation/arborisation, sols, îlots de chaleur, confort climatique des usagers2)
- o Impact (positifs et négatifs) du projet sur l'environnement et les personnes (paysage, eau, sol, végétation, bruit, air, énergie, accidents majeurs, matériaux et déchets)

Qualité technique

- o Economie du projet et respect de la cible budgétaire
- o Faisabilité technique et possibilité de phasage
- o Capacité d'évolution vers un projet tramway sur l'avenue Louis-Casali

Somme des prix : Chaque équipe admise à la phase MEP recevra, selon les jalons cités ci-après, une indemnité forfaitaire globale de CHF 75'000.- HT,

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

Qualités de la mise en concurrence : MEP SIA 143

Remarques sur le concours : La CCAO se réjouit de l'organisation de ce MEP.
Les bureaux auteurs d'études sectorielles sont autorisées à participer à la procédure.
Une visite obligatoire est organisée le 5 avril 2023.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des membres

Etat de Genève, Département des Infrastructures, Office cantonal des Transports,
Direction régionale Lac-Rhône, Chemin des Olliquettes 4, Case postale 271, 1211 Genève
8

Irbis Consulting SA, Rue des Vignerons 1A CH-1110 Morges